



## **AVIS PUBLIC**

Aux contribuables de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François.

**AVIS PUBLIC** est par les présentes, donné par le soussigné Dominic Provost, directeur général et secrétaire-trésorier, que le conseil de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 24 janvier 2024 les règlements suivants :

- Règlement numéro 557-24 concernant les quotes-parts dues à la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François pour les activités reliées au Service d'évaluation (Partie 3);
- Règlement numéro 558-24 concernant les quotes-parts dues à la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François pour les activités reliées à l'Administration générale et au Développement économique (Partie 1);
- Règlement numéro 559-24 concernant les quotes-parts dues à la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François pour les activités reliées à l'Urbanisme, l'Aménagement et la Cartographie (Partie 5);
- Règlement numéro 560-24 concernant les quotes-parts dues à la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François pour les activités reliées au Transport collectif et adapté sur l'ensemble du territoire ;
- Règlement numéro 561-24 concernant les quotes-parts dues à la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François pour les activités reliées à l'Environnement (Partie 6);
- Règlement numéro 562-24 concernant la quote-part due à la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François pour les activités reliées à la fibre optique;
- Règlement numéro 563-24 concernant les quotes-parts dues à la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François pour les activités reliées à l'Office régional d'habitation;
- Règlement numéro 564-24 concernant les quotes-parts dues à la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François pour les travaux de réfection et d'entretien de la Route 257;

Toute personne désirant prendre connaissance de ces règlements pourra le faire en communiquant avec le bureau de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François et ce, durant les heures régulières de bureau.

Donné à Cookshire-Eaton, ce 5<sup>e</sup> jour de février 2024.

Dominic Provost,  
Directeur général et secrétaire-trésorier